

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SEMINAIRE DE READAPTATION EN TRAVAIL EN EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE 1			
Code	PAEG1B71ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Emilie BRASSET</b> (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Cette Unité d'enseignement consiste en la compréhension et l'appropriation des concepts théoriques qui permettent l'analyse de la personne et des facteurs qui sous-tendent l'occupation humaine.

Cette UE consiste en la présentation et appropriation de grilles de

lecture permettant l'analyse de la personne dans son environnement et à travers l'occupation humaine.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels

1.4 Construire son projet professionnel

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, seul de :

de connaître l'évolution du concept du handicap

de connaître le cadre légal qui régit cette évolution

de connaître et expliquer les différentes classifications internationales telle que la CIF et PPH.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B71ERGA Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 1 12 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B71ERGA Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

# Bachelier en ergothérapie

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
 Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
 paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 1			
Code	16_PAEG1B71ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Emilie BRASSET</b> (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage "séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 1" va permettre à l'étudiant de se familiariser avec les grilles de classification nécessaires à l'accompagnement en ergothérapie et de comprendre leur origine, et les concepts qui les sous-tendent.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, seul de :  
 de connaître et expliquer les différentes classifications internationales telle que la CIF et PPH. (C1.1, C1.4)

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- introduction aux notions de réadaptation
- évolution du concept du handicap
- Convention relative au Parsonnes Handicapées (ONU)
- Apprentissage des différentes classifications nécessaires à la pratique professionnelle au sein d'une équipe pluridisciplinaire:  
 Classification Internationale du Fonctionnement et du handicap (CIF) et le Processus de Production du Handicap(PPH)

### Démarches d'apprentissage

Cours magistraux et à distance via la plateforme connected  
 lectures et réflexions sur base de documents divers

### Dispositifs d'aide à la réussite

Examen blanc  
 Disponibilité de l'enseignant aux questionnements des étudiants

### Ouvrages de référence

- Justice pour les personnes handicapées, HJ Stiker, Philippe Sanchez, PUG : Presses Universitaires de Grenoble, 2014
- Le handicap en images,HJ Stiker Alain Blanc, Eres, 2013

- Corps infirmes et sociétés : Essais d'anthropologie historique, HJ Stiker Dunod, 2005
- La funambule, le fil et la toile / Patrick Fougeyrollas
- Modèle du Processus de production du handicap / Patrick Fougeyrollas in EMC : Kinésithérapie Médecine physique Réadaptation, (Juin 2013)
- Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé

## Supports

power point, connected

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit comprenant des restitutions pures ainsi que des exercices réflexifs

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des parties de cette activité d'apprentissage sont : E BRASSET

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).